



Présents

Mmes Yolande Conejos, Sarah Corre, Evelyne Coulot, Pascale Coulot, Edwige Pauthier et Sarah Silvéano,
MM. Olivier Argagnon, Lionel Belhacène, Romain Bouteloup, Bruno de Foucault, Gérard Coulot, Pierre Coulot, Hugues Ferrand,
Guillaume Fried, Benjamin Gilbert, Philippe Rabaute, Gérard Rey, Marc Senouque et Jean-Pierre Vigouroux.

Pouvoirs

M. Pierre Coulot porte les pouvoirs de François Labolle, Françoise Chapelot, Isabelle Raingard, Marie Nicot et Véronique Guérin,
M. Guillaume Fried porte les pouvoirs de Johann Lallemand,
M. Philippe Rabaute porte les pouvoirs de Frédéric Néri.

26 membres de l'association sont présents ou représentés. L'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des assemblées générales du 25 mars 2021,
2. Rapport d'activité 2021,
3. Rapport financier 2021 et approbation des comptes 2021,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Renouvellement d'administrateurs,
6. Activités 2022 de la SBOcc,
7. Questions diverses.

L'an deux mille vingt-deux, le seize février, l'assemblée générale ordinaire de la société botanique d'Occitanie s'est réunie sur convocation de son président adressée par courriel individuel le vingt janvier 2022. Cette assemblée générale se tient par visioconférence Zoom®.

A 19 heures, le président, monsieur Pierre Coulot, déclare ouverte l'assemblée générale 2021 de la SBOcc.

1. Approbation du procès-verbal des assemblées générales du 25 mars 2021

Pour : 26 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Résolution n°1 : Le procès-verbal des assemblées générales du 25 mars 2021 est adopté par l'assemblée générale ordinaire.

2. Rapport d'activité 2021

En l'absence du secrétaire, Pierre Coulot donne lecture du rapport d'activité 2021 de la SBOcc (annexe 1). Il est ensuite mis au vote des participants à l'assemblée générale.

Pour : 26 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Résolution n°2 : Le rapport d'activité 2021 de la SBOcc est adopté par l'assemblée générale ordinaire.

Le président remercie le secrétaire pour son travail.

3. Rapport financier 2021

Le trésorier, Philippe Rabaute, donne lecture du rapport financier 2021 de la SBOcc (annexe 2). Il est ensuite mis au vote des participants à l'assemblée générale.

Pour : 26 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Résolution n°3 : Le rapport financier 2021 est adopté par l'assemblée générale et les comptes 2021 de la SBOcc sont approuvés par l'assemblée générale.

L'affectation du résultat est ensuite mise au vote des participants de l'assemblée générale.

Pour : 26 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Résolution n°4 : L'assemblée générale valide l'affectation du résultat 2021 de la SBOcc, de + 5 976,81 €, en « report à nouveau ».

Le président remercie le trésorier pour son travail.

4. Quitus aux administrateurs

Le président met aux votes le quitus des administrateurs de la SBOcc pour leur gestion.

Pour : 26 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Résolution n°5 : L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de la SBOcc pour leur gestion.

5. Renouvellement d'administrateurs

Conformément à l'article 7 des statuts, 50 % des administrateurs sont renouvelables cette année. Ils sont tous candidats au renouvellement de leur mandat.

Le président demande si d'autres personnes sont candidates au poste d'administrateur de la SBOcc. Aucun candidat ne se manifeste.

Le vote se fait à main levée.

- Olivier Argagnon : 26 voix
- Lionel Belhacène : 26 voix
- Romain Bouteloup : 26 voix
- Pierre Coulot : 26 voix
- Hugo Fontès : 26 voix
- Guillaume Fried : 26 voix
- Jérôme Munzinger : 26 voix
- Clémentine Plassart : 26 voix

Résolution n°6 : Olivier Argagnon, Lionel Belhacène, Romain Bouteloup, Pierre Coulot, Hugo Fontès, Guillaume Fried, Jérôme Munzinger et Clémentine Plassart sont élus administrateurs de la SBOcc pour une durée de quatre ans, jusqu'à l'assemblée générale 2026.

6. Activités 2022 de la SBOcc

a) Point sur les adhésions 2022

En 2022 trois modalités d'adhésion ont été reconduites :

- Adhésion simple : gratuite,
- Adhésion de soutien : 15 euros,
- Adhésion membre bienfaiteur : 50 euros.

Au jour de la présente AG, 223 membres ont adhéré. Il ne reste donc que 108 adhésions pour atteindre le même nombre qu'en 2021, ce qui semble hautement probable.

Type	Adhésions 2021 (année pleine)	Adhésions 2022 (15 février)	Delta nombre	Delta en euros
Adhésion simple	214	114	- 100	0 €
Adhésion de soutien	100	96	- 4	- 60 €
Adhésion membre bienfaiteur	17	13	- 4	- 200 €
Total adhésions	331	223	- 108	- 260 €

b) Les Convergences botaniques 2022

Les inscriptions à la troisième édition du colloque de la SBOcc commenceront vers le 15 mars. 300 places seront ouvertes, au centre Jean Prouvé à Nancy.

Le programme est en cours d'élaboration. Le vendredi après-midi il y aura une sortie botanique et une visite du jardin des plantes Jean-Marie Pelt.

Les interventions seront enregistrées pour mise en ligne sur la chaîne You Tube de la SBOcc, comme en 2020 et 2021.

La SBOcc a signé un partenariat avec Klorane Botanical Foundation, qui sera partenaire principal de la manifestation en 2022, 2023 et 2024.

En 2023, la salle Rabelais à Montpellier est déjà réservée pour les 7 et 8 octobre 2023. Elle sera mise à disposition gracieusement par la mairie de Montpellier (décision actée).

En 2024, l'édition délocalisée se fera à Nantes, en partenariat avec la Société botanique du Centre-Ouest.

c) Carnets botaniques

Bruno de Foucault, rédacteur en chef de la revue de la SBOcc, présente la situation de *Carnets botaniques* : 85 articles ont été publiés à cette heure, à raison d'un par semaine.

Les auteurs se diversifient de plus en plus, avec désormais quelques auteurs étrangers.

D'un point de vue fonctionnement, Bruno de Foucault assure la validation des articles proposés, sur la forme et sur le fond, en sollicitant d'autres membres du comité de lecture selon les besoins et les thèmes. La mise en ligne, la version html et le DOI sont faits par Pierre Coulot.

En moyenne, Carnets botaniques est lue par 100 personnes chaque jour.

Le président remercie Bruno de Foucault pour son implication dans ce travail important, qui garantit la qualité et la rigueur de la publication.

d) Classes botaniques

Les webinaires de la SBOcc, initiés en octobre 2020, connaissent un réel succès, qui va croissant. Dix séances sont prévues en 2022. Le programme est établi par Philippe Rabaute, que le président remercie pour son travail.

Désormais chaque séance est ouverte à 50 personnes. Toutes les séances sont pleines.

e) Groupes thématiques

Deux groupes thématiques sont en place, et comptent une dizaine de membres chacun :

- Groupe *Rubus*, animé par Lionel Belhacène,
- Groupe *Elytrigia*, animé par Olivier Argagnon.

Le lien avec le groupe *Taraxacum* déjà constitué, doit être formalisé.

f) Sorties annuelles de la SBOcc

Le CA a décidé de deux sorties en 2022, dont la nature et la date seront prochainement établies.

En outre, un stage Rubus sera organisé en juillet, animé par Lionel Belhacène.

g) Nouveautés du site internet de la SBOcc

Les trois nouveautés du site internet sont présentées :

- Herbar PCPR en ligne,
- Webothèque en ligne,
- Espace administrateurs (réservé aux membres du CA) : mise à disposition de documents, notamment les PV de réunions.

h) Projet de numérisation de l'herbier Chirac

Ce projet entre dans le cadre du partenariat entre la SBOcc et l'Université de Montpellier. Il concerne l'herbier de Pierre Chirac, classé aux monuments historiques, et datant de 1680.

7. Questions diverses

Sans aucun autre point à l'ordre du jour, le président clôture l'assemblée générale ordinaire à 20 heures 30, après avoir remercié tous les participants à cette AG et tous les administrateurs de la SBOcc pour leur engagement bénévole.

Le secrétaire,
Frédéric Andrieu,



Le président,
Pierre Coulot,



2 annexes

- Rapport d'activité 2021
- Rapport financier 2021



**Société
botanique
d'Occitanie**

Rapport d'activité 2021

Exercice du 1^e janvier au 31 décembre 2021

• Les valeurs de l'association

La société botanique d'Occitanie a été créée le 17 octobre 2019 par ses trois membres fondateurs. Son lancement effectif, lors d'une assemblée générale tenue le 7 décembre 2019, a permis d'en établir les grands principes :

- gratuité de l'adhésion et de l'accès aux productions de l'association, afin d'en garantir l'accès à tous, en particulier aux étudiants,
- engagement bénévole des administrateurs et membres de groupes de travail,
- fédération des associations partenaires, afin que la SBOcc propose des activités complémentaires à celles de ses partenaires, sans entrer en concurrence avec eux,
- équilibre entre les activités centrées sur la région Occitanie et celles à périmètre plus large.

• Rapports avec l'environnement

La société botanique d'Occitanie a, depuis sa création, noué des partenariats avec de nombreuses associations botaniques, en région Occitanie pour la plupart de ses projets, et dans toute la France pour le projet des *Convergences botaniques*.

En 2021, tous les partenariats concrétisés lors du 1^e exercice ont été prolongés, et deux nouvelles conventions ont été signées :

- Société française d'orchidophilie – Languedoc,
- Association des passionnés d'illustration botanique (AsPIB).

Pour les 2^e *Convergences botaniques*, les partenariats signés en 2020 ont également été tous reconduits, les partenaires nationaux participant activement au comité d'organisation de la manifestation.

Au niveau du financement, la SBOcc n'a toujours pas souhaité se positionner sur des financements publics, et n'a reçu aucun euro de subvention publique en 2021, à l'exception de la contribution symbolique de 150 euros de la mairie d'Entre-Vignes, commune du siège social, pour l'organisation des *Convergences botaniques*.

Le partenariat privilégié avec la fondation de l'Université de Montpellier a été prolongé, même si l'appui financier, qui avait été considérable en 2020 lors du lancement, n'a pas été sollicité au même niveau en 2021. L'aide de la fondation s'est toutefois matérialisée par la mise à disposition de la salle pour notre colloque.

Enfin, la SBOcc a bénéficié du soutien financier des sociétés **Oxalis** (Langlade, 30) et **ADS** (Balma, 31), et a obtenu un des prix « Coups de main » de la fondation Nature et découvertes, pour les *Convergences botaniques*.

1. Activités de l'exercice

Le deuxième exercice de la SBOcc a permis de développer l'ensemble des activités lancées en 2020 et d'en initier quelques autres. Nous les détaillerons ici.

a) Site internet

Le site internet, mis en ligne fin mai 2020, a eu une fréquentation croissante au cours de l'année 2021, pour atteindre environ 100 consultations par jour, soit plus de 30 000 consultations annuelles. Les pages les plus consultées sont celles de la revue, *Carnets botaniques*.

En fin d'année 2021, trois développements ont été lancés pour mise en place début 2022 :

- La mise en ligne de l'herbier de Pierre Coulot & Philippe Rabaute (plus de 40 000 échantillons), référencé depuis peu sous l'acronyme PCPR dans l'*Index Herbariorum* (NYBG), et rattaché à la SBOcc. Cette mise en ligne se fera sur plusieurs années.
- Une webothèque, permettant de référencer de nombreux sites internet de botanique à travers le Monde et de les rechercher par catégorie et par mot-clé.
- Un espace réservé aux membres du conseil d'administration.

b) Carnets botaniques

La revue de la SBOcc a connu une année 2021 particulièrement dense, avec la mise en ligne des articles 32 à 78, soit 47 publications. Au total, ce sont désormais plus de 70 auteurs différents qui ont contribué à notre revue, qui connaît un succès croissant. Parmi eux, nous avons le plaisir d'accueillir plusieurs contributeurs étrangers (belge, iranien, marocain).

De même, de nouveaux thèmes ont été abordés en 2021, comme l'ethnobotanique ou l'épistémologie.

Il convient de souligner le considérable travail réalisé par Bruno de Foucault, rédacteur en chef, qui de surcroît contribue à la rédaction de nombreux articles de phytosociologie.

Après l'indexation ISSN, obtenue d'emblée, notre revue a été enregistrée en 2021 dans l'IPNI (*International plant name index*) et a obtenu un code LSID (*IPNI life sciences identifier*) et une abréviation standardisée, *Carnets Bot.*

Le contrat avec le CNRS qui permet de mettre en place des DOI pour chaque article, a été renouvelé en 2021.

c) *Les Convergences botaniques*

Après le succès de la première édition, les deuxièmes *Convergences botaniques* ont été organisées en octobre 2021 à Montpellier. Plus de 250 personnes y ont assisté. Il a été clos par le maire adjoint de Montpellier.

Le programme, coordonné par Philippe Rabaute, a été organisé par le comité d'organisation, composé de deux collèges, celui de la SBOcc, majoritaire, et celui des partenaires nationaux.

La veille, les botanistes présents ont pu assister à une sortie botanique, animée par Frédéric Andrieu et Guillaume Fried, ou à un atelier d'identification.

Après ce deuxième succès, le conseil d'administration de la SBOcc a décidé de délocaliser la manifestation une année sur deux dans une ville d'un des partenaires nationaux. Ainsi, la ville de Nancy a été retenue pour accueillir l'édition 2022 les 15 et 16 octobre prochains, en partenariat avec Floraine, qui fêtera son 25^e anniversaire à cette occasion.

L'organisation de cette 3^e édition est en cours. Nous tenons à citer et à remercier l'ensemble des membres du comité d'organisation : Olivier Argagnon, Antoine Chastenet, Pascale Coulot, Élisabeth Dodinet, Guillaume Fried, Sabine Perrier-Bonnet, Clémentine Plassart, Sarah Silvéreano, François Vernier, Jean-Pierre Vigouroux, Frédéric Andrieu et Pierre Coulot.

d) *Les Classes botaniques*

La SBOcc a lancé en octobre 2020 ses webinaires, intitulés *Classes botaniques*. Après un démarrage prometteur, ils se sont poursuivis en 2021 avec 8 séances, tenues toujours le lundi à 20 heures, pour près de 250 participants en cumulé. Le format est d'environ 45 mn à une heure de présentation, suivi de questions. L'outil utilisé est Zoom®.

Les intervenants de 2021 ont été Frédéric Andrieu, Guillaume Fried, David Mercier (depuis les USA), Errol Vela, Michel Boudrie et Pierre Coulot.

L'ensemble des places disponibles a été réservé. Progressivement, ce nombre de places ouvertes a augmenté pour atteindre 45 en fin d'année 2021. Pour les dix webinaires programmés en 2022, ce sont cinquante places qui sont disponibles, soit 500 participants en tout.

e) *Sortie annuelle et session Rubus*

La SBOcc ne souhaite pas concurrencer ses associations partenaires régionales en organisant des sorties ou sessions botaniques. Toutefois le conseil d'administration a décidé d'organiser en 2021 deux manifestations de terrain :

- Une sortie de terrain dans l'Aude, préparée et animée par Dominique Barreau et le groupe des botanistes audois. Elle s'est tenue le 12 juin 2021,
- Une session de terrain du groupe *Rubus*, préparée et animée par Lionel Belhacène, du 12 au 14 juillet 2021.

Ces deux manifestations ont fait l'objet d'un compte-rendu, publié dans *Carnets botaniques*.

f) *Groupes thématiques*

Les deux groupes thématiques créés en 2020 ont continué leur activité :

- Le groupe *Rubus*, animé par Lionel Belhacène,
- Le groupe *Elytrigia*, animé par Olivier Argagnon.

Par ailleurs des liens ont été noués avec le « groupe *Taraxacum* Facebook », concrétisé par exemple par un article dans *Carnets botaniques*.

2. Adhésions

La campagne d'adhésion 2021 à la SBOcc a été lancée à l'aide du portail Hello Asso. Le conseil d'administration a décidé de créer une adhésion de soutien de 15 euros, tout en maintenant la gratuité de l'adhésion de base.

Au total, **331** personnes ont adhéré à l'association entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 (contre 314 en 2020), réparties comme suit :

- 214 adhésions simples (gratuites),
- 100 adhésions de soutien (15 €),
- 17 adhésions membres bienfaiteurs (50 €),

En outre, les dons récoltés lors des adhésions ont été de 542 euros. La collecte globale de la campagne d'adhésion a donc été de 2892 euros, soit en moyenne 8,74 euros par adhérent (contre 3,63 euros en 2020).

3. Réunions des instances

En 2021, le conseil d'administration s'est réuni deux fois, en visioconférence en raison des conditions sanitaires :

- Jeudi 18 février 2021,
- Mardi 16 novembre 2021.

À l'occasion de l'assemblée générale 2021, le nombre d'administrateurs a été élargi et sept personnes ont intégré le conseil d'administration : Lionel Belhacène, Sandra Bennamane, Hugo Fontes, Mathieu Menand, Jérôme Munzinger, Sarah Silvéreano et Jean-Pierre Vigouroux.

4. Remerciements

Nous remercions tous les administrateurs pour leur investissement, mais également les membres du comité de rédaction de *Carnets botaniques*, ceux du comité d'organisation des *Convergences botaniques* ainsi que tous les intervenants des *Classes botaniques* et les personnes ayant animé les sorties de terrain.

Nous remercions tous nos partenaires, et en particulier le président de la Fondation de l'Université de Montpellier, Nicolas Giraudeau, et les présidents des sociétés Oxalis et ADS, Olivier Bompard et Yannick Adeline.

Fait à Entre-Vignes, le 16 février 2022.

Pierre Coulot
Président



Frédéric Andrieu
Secrétaire





**Société
botanique
d'Occitanie**

Rapport financier 2021

Exercice du 1^e janvier au 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de l'association « Société botanique d'Occitanie » durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

1. Activités de l'association

La société botanique d'Occitanie a connu son deuxième exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Cette deuxième année a permis de consolider les projets lancés lors du 1^{er} exercice, et notamment :

- la revue *Carnets botaniques*,
- les webinaires *Classes botaniques*,
- les 2^e *Convergences botaniques*,
- le développement de nouvelles fonctionnalités du site internet,
- et un stage et une sortie botanique.

Il faut noter que les cotisations 2021 ont pu se faire selon trois modalités, l'adhésion simple (gratuite), l'adhésion membre bienfaiteur (50 euros) et la création de l'adhésion de soutien (15 euros).

2. Événements notables survenus depuis la clôture de l'exercice 2021

L'association « Société botanique d'Occitanie » n'anticipe pas de risques significatifs pouvant avoir un impact sur la continuité de son exploitation ou nécessitant un ajustement des états financiers 2021.

3. Compte de résultats 2021 (détails en page 4)

Les **produits** de l'exercice s'élèvent à la somme de **16 799,50 euros**, dont la répartition est la suivante :

- Adhésions et dons lors des adhésions : 2 892,00 euros,
- Produits des 2^e *Convergences botaniques* : 10 766,50 euros,
- Produits des inscriptions aux *Classes botaniques* : 636,00 euros,
- Dons entreprises : 2 000,00 euros,
- Dons particuliers : 205,00 euros,
- Conférence payante : 300,00 euros.

Les **charges** de l'exercice s'élèvent à la somme de **10 822,69 euros**, dont la répartition est la suivante :

- Frais de fonctionnement de l'association : 592,97 euros,
- Frais de développement informatique : 1 110,00 euros,
- Autofinancement des *Convergences botaniques* : 500,00 euros,
- Contribution aux frais du stage *Rubus* : 300,00 euros,
- Coût des 2^e *Convergences botaniques* : 8 245,47 euros,
- Coût des *Classes botaniques* : 53,00 euros,
- Frais bancaires : 21,25 euros.

Le **résultat d'exploitation** ressort ainsi positif de **5 976,81 €**. Le résultat financier est nul.

Il est à noter que le contrat de maintenance du site internet, ouvert en novembre 2020, n'impacte pas l'exercice 2021, le premier versement couvrant la maintenance jusqu'au 31 décembre 2021.

4. Bilan comptable

Au terme de son deuxième exercice, les résultats cumulés de la SBOcc sont de **7 980,56 euros** :

- Exercice 2020 : 2 003,75 euros,
- Exercice 2021 : 5 976,81 euros.

5. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 5 976,81 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter l'excédent de l'exercice en report à nouveau.

6. Remerciements

Nous remercions tous les administrateurs et tous nos partenaires, et en particulier le président de la société Oxalis, Olivier Bompard, le président de la société ADS, Yannick Adeline et les associations partenaires financiers des deuxièmes *Convergences botaniques*, la Société botanique du Centre-Ouest, la Société botanique de France, Floraine et la fondation Nature et découvertes.

Fait à Vailhauquès, le 16 février 2022.

Philippe Rabaute
Trésorier



Nature	Fournisseur	Dépenses	Recettes
Abonnement DOI	INIST - CNRS	216,00	
Abonnement visioconférence	Zoom	167,88	
Assurance	MAIF	119,55	
Hébergement site internet + messageries + domaine	OVH	49,56	
Complément abonnement site internet	OVH	39,98	
Maintenance site internet	Grégory Ravaz	0,00	
Développement site internet herbier	Grégory Ravaz	360,00	
Imprimeur codabarres herbier	AGL Imprimeur	750,00	
Dépôt des noms (Carnets bota + Convergences bota)	IPNI	0,00	
Autofinancement Convergences botaniques	SBOcc	500,00	
Contribution séminaire Rubus Haut-Languedoc	Groupe Rubus	300,00	
Frais bancaires	Caisse d'épargne	21,25	
Sous-total frais de fonctionnement		2 524,22	
Cotisations 2021 soutien			1 500,00
Cotisations 2021 bienfaiteur			850,00
Dons lors des adhésions 2021			542,00
Sous-total cotisations et dons			2 892,00
Convergences botaniques 2021 : recettes inscriptions			5 016,50
Convergences botaniques 2021 : dons partenaires			4 250,00
Convergences botaniques 2021 : auto-financement SBOcc			500,00
Convergences botaniques 2021 : recettes stands			1 000,00
Convergences botaniques 2021 : dépenses diverses		973,77	
Convergences botaniques 2021 : salle		1 528,30	
Convergences botaniques : roll up		792,00	
Convergences botaniques 2021 : école du cinéma		750,00	
Convergences botaniques 2021 : hôtel		2 298,50	
Convergences botaniques 2021 : restauration		1 620,40	
Convergences botaniques 2021 : frais ferroviaires		39,00	
Convergences botaniques 2021 : remboursements		243,50	
Sous-total Convergences botaniques		8 245,47	10 766,50
Don société Oxalis			1 000,00
Don Société d'étude des sciences naturelles de Béziers			100,00
Don Société française d'orchidophilie Languedoc			30,00
Don société ADS			1 000,00
Conférence Pierre Coulot Anaforcal			300,00
Don manuel			60,00
Don lors de la sortie botanique annuelle du 5 juin			15,00
Frais intervenants Classes botaniques 2021		53,00	
Inscriptions Classes botaniques 2021			636,00
Sous-total recettes diverses		53,00	3 141,00
Total		10 822,69	16 799,50
Solde			5 976,81